

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil d'administration de la Régie
D'incendie Pierreville – St-François-du-Lac tenue au 41, rue Trahan, 31 mai 2022 à
19 :30 à laquelle sont présents :

Mme Diane De Tonnancourt, Présidente, Mairesse de Yamaska, M. Léo-Paul
Desmarais, Conseiller Yamaska, Mme Marie-Pier Guévin-Michaud, Conseillère
Pierreville, M. Benoit Yergeau, Maire St-Pie-de-Guire, M. Andre Descoteaux, Maire
Pierreville, M. Pierre Provost Conseiller St-Gérard-Majella
M. Jean Beaubien, Conseiller St-Gérard-Majella, M. Réjean Gamelin Conseiller
St-François-du-Lac, Mme Nathalie Gamelin, Conseillère Saint-François-du-Lac, M.
Richard Desmarais, Directeur incendie
Absence motivée: M. Jean-Daniel Scheurer, Conseiller St-Pie-de-Guire
Pompier présent :2 pompiers

Formant quorum sous la présidence de Mme Diane De Tonnancourt,
Diane Martineau, secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance ;
02. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal du 15 février 2022;
04. Lecture et adoption des comptes payés au 30 avril 2022;
05. État des revenus et dépenses au 30 avril 2022 ;
06. Résolution maintenance génératrice;
07. Résolution acceptation de demande de financement pour radio
communication dans la MRC Pierre-de-Saurel;
08. Comité étude des salaires pompiers, préparation budget 2023;
09. Mot du directeur;
10. Divers;
11. Date de la prochaine rencontre: 20 septembre 2022;
12. Clôture de la séance

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est
déclarée régulièrement constituée par le président.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-05-09 **IL EST PROPOSÉ PAR** Réjean Gamelin
APPUYÉ PAR Jean Beaubien

ET RÉSOLU UNANIMEMENT
D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

03. ADOPTION PROCÈS-VERBAL DU 15 FÉVRIER 2022

CONSIDÉRANT QUE Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de
la séance ordinaire du 15 février 2022 au moins vingt-
quatre heures avant cette séance, la secrétaire est
dispensée d'en faire la lecture.

2022-05-10 **IL EST PROPOSÉ PAR** Léo-Paul Desmarais
APPUYÉ PAR André Descoteaux

ET RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15
février 2022.

ADOPTÉE

04. **LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 30 AVRIL (VOIR ANNEXE A)**

CONSIDÉRANT le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution portant le numéro 2021-09-27 (Adoption Budget 2022) et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation du directeur général et secrétaire-trésorière;

CONSIDÉRANT le certificat de crédits suffisants émis par la secrétaire-trésorière relativement à ces dépenses et engagements de fonds;

2022-05-11

IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Gamelin

APPUYÉ PAR Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter les comptes payés au 30 avril 2022 tels que présentés ci-dessus par la secrétaire-trésorière au montant de 98 768,73 \$

ADOPTÉE

Je, soussignée certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et engagements de fonds décrits dans les listes ci-jointes, et dont le sommaire apparaît ci-après :
Montant total des comptes payés : 98 768,73 \$

Signé ce 27 mai 2022,



Diane Martineau DMA, sec,-trés,

05. **PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES 30 AVRIL 2022 (VOIR ANNEXE B)**

La secrétaire-trésorière fait la présentation de l'état des revenus et dépenses au 30 avril 2022, Le total des dépenses est de 106 367 \$, Et des revenus de 218 793 \$, Il n'y a rien de particulier dans l'état des revenus et dépenses présenté.

06. **RÉSOLUTION CONTRAT DE MAINTENANCE POUR LA GÉNÉRATRICE**

CONSIDÉRANT que la régie d'incendie de Pierreville St-François-du-Lac a fait l'acquisition d'une génératrice en 2021;

CONSIDÉRANT que la génératrice doit toujours être en très bon état pour la sécurité;

CONSIDÉRANT que Drumco énergie offre le service de maintenance annuelle pour les génératrices;

2022-05-12

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Gamelin

APPUYÉ PAR Pierre Provost

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Régie d'Incendie de Pierreville-St-François du-Lac, accepte l'offre de maintenance de la génératrice, soumission 14715 au montant 653,65 \$ auprès de Drumco énergie. Que l'offre soit renouvelable automatiquement avec une augmentation annuelle selon l'indice des prix à la consommation. Que le service inclut 1 visite annuelle. Que l'abonnement au service de maintenance assure un service prompt et courtois 24/7.

ADOPTÉE

07. **RÉSOLUTION D'ACCEPTION DE LA DEMANDE DE FINANCEMENT POUR RADIO COMMUNICATION DANS LA MRC PIERRE-DE-SAUREL**

CONSIDÉRANT QUE la Régie d'incendie de Pierreville-St-François-du-Lac a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes municipaux concernant le volet 4 – *Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité*;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Aimé, Massueville, Saint-Gérard-de-Majella, Yamaska, Saint-David, Saint-Roch-de-Richelieu, Saint-Ours, Saint-Joseph-de-Sorel, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel, Sainte-Anne-de-Sorel et Sorel-Tracy, en plus la Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac et la Régie intermunicipale de la protection incendie Louis-Aimé-Massue, désirent présenter, via la MRC, un projet d'étude de diagnostic des besoins en radiocommunication du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel pour ses services de sécurité incendie ainsi que pour la sécurité civile dans le cadre de l'aide financière;

CONSIDÉRANT également que la MRC de Pierre-De Saurel et les municipalités désirent se conformer à l'action 18 du plan de mise en œuvre de leur nouveau schéma de couverture de risques en maintenant, améliorant et uniformisant les appareils de communication et les fréquences misent à la disposition des SSI/Régies;

CONSIDÉRANT QUE la MRC et les municipalités/SSI ont effectué une étude de couverture des radiocommunications à travers leurs territoires;

CONSIDÉRANT QUE l'étude effectuée à travers le territoire a mis en évidence des lacunes de couverture régionale et d'équipements locaux et régionaux en matière de radiocommunication;

2022-05-13 **IL EST PROPOSÉ PAR** Benoit Yergeau

APPUYÉ PAR Léo-Paul Desmarais

ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de La Régie d'incendie de Pierreville-St-François-du-Lac s'engage à participer au projet d'étude de diagnostic des besoins en radiocommunication du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel pour ses services de sécurité incendie ainsi que pour la sécurité civile dans le cadre de l'aide financière ;
- Le conseil municipal autorise le dépôt, par la MRC de Pierre-De Saurel, du projet dans le cadre du volet 4 – *Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité*;
- Le conseil municipal nomme la MRC de Pierre-De Saurel comme organisme responsable du projet.

ADOPTÉE

08. **COMITE D'ÉTUDE DES SALAIRES DES POMPIERS, PRÉPARATION BUDGET 2023**

09. **MOT DU DIRECTEUR**

Depuis le début de l'année il y a eu 56 interventions.

10. **DIVERS**

Un membre du conseil demande des explications sur le traitement des appels sur les feux à ciel ouvert.
Les permis de brulage sont émis par les municipalités. Une copie est transmise à la Régie et une a cauca (centrale 9-1-1).

Le permis est attaché à une adresse. Lors d'un appel 9-1-1 il est difficile de savoir si le feu dont il est question, est bien à l'adresse inscrite sur le permis. C'est pour cette raison que parfois les pompiers doivent se déplacer même si le citoyen a un permis et que son feu est conforme.

Le citoyen qui contact le 9-1-1 ne sait pas nécessairement l'adresse du feu, c'est souvent des indications non précises.

M. Le Directeur mentionne que Cauca travaille sur un projet de transmission d'information par les citoyens à l'aide de photo. Ce qui permettra d'identifier plus facilement le lieu.

11. **DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Prochaine rencontre 20 septembre 2022 19 :30, 41 rue Trahan, adoption du budget 2023.

12. **CLÔTURE DE LA RÉUNION**

2022-05-14	CONSIDÉRANT	que l'ordre du jour est épuisé
	IL EST PROPOSÉ PAR	Jean Beaubien
	APPUYÉ PAR	Benoit Yergeau
	ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la réunion à 20 h32.	

ADOPTÉE

_____	_____
Diane De Tonnancourt, président	Diane Martineau DMA, secrétaire-trésorière

